



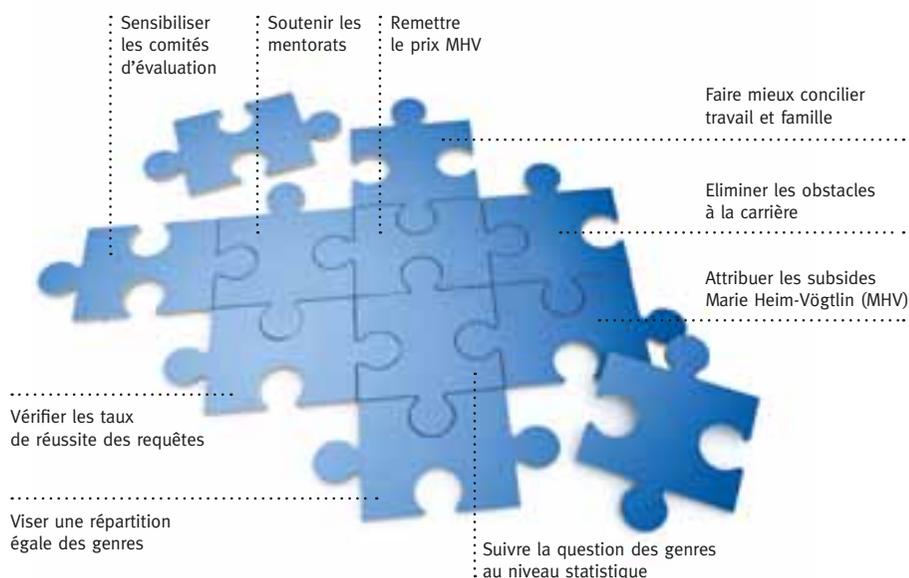
Dix ans d'égalité des chances dans l'encouragement de la recherche

Le Fonds national suisse (FNS) s'engage en faveur de la promotion de l'égalité

Il y a dix ans, le FNS mettait en place une commission pour l'égalité et créait un poste de déléguée à l'égalité. Il voulait ainsi donner l'exemple et améliorer les conditions de recherche, en particulier celles des chercheuses. Pour abolir les obstacles liés aux genres, le FNS a adopté au fil du temps d'autres mesures concrètes dans ses instruments d'encouragement. Il a aussi veillé à respecter un quota de représentation féminine dans ses organes. Pourtant, après une décennie de promotion de l'égalité dans l'encouragement de la recherche, le bilan laisse «un sentiment mitigé», pour reprendre l'expression du président du Conseil national de la recherche du FNS, Dieter Imboden.

Maya Widmer, déléguée à l'égalité du FNS

Notre champ d'action



Nos réussites...



Dieter Imboden
Président du Conseil national de la recherche et de la commission pour l'égalité du FNS

Suisse se situe au mieux dans la moyenne européenne, voire en dessous de celle-ci. Mais les chiffres ne disent pas tout. Les travaux des dix dernières années de

la commission pour l'égalité et de la déléguée à l'égalité ont aiguisé la sensibilité de tous les acteurs – et face à tous types d'inégalité, non seulement entre hommes et femmes, mais aussi entre jeunes et moins jeunes ou entre scientifiques avec ou sans obligations familiales.

Il revient à la commission pour l'égalité de faire une autocritique régulière pour proposer de nouvelles idées. C'est ainsi qu'en complément au très populaire programme Marie Heim-Vögtlin (MHV), elle a lancé le Prix MHV pour assurer un soutien renforcé et plus visible aux jeunes chercheuses méritantes. Elle a aussi été à l'origine du remplacement de

l'âge biologique par l'âge académique au niveau des instruments d'encouragement de la carrière, et a proposé des mesures d'assistance aux chercheurs contraints d'assurer la prise en charge d'enfants. D'aucuns, impatientes, considéreront ces mesures comme une goutte d'eau dans la mer. Mais les jeunes chercheuses qui prennent littéralement d'assaut le bastion masculin de la recherche, et que je rencontre lors d'entretiens pour l'encouragement de leur carrière, me redonnent espoir. Ces sentiments mitigés ont aussi un côté foncièrement positif: ils évitent que les problématiques de l'égalité des chances ne sombrent dans le quotidien.

Il revient à la commission pour l'égalité de faire une autocritique régulière pour proposer de nouvelles idées. C'est ainsi qu'en complément au très populaire programme Marie Heim-Vögtlin (MHV), elle a lancé le Prix MHV pour assurer un soutien renforcé et plus visible aux jeunes chercheuses méritantes. Elle a aussi été à l'origine du remplacement de

l'âge biologique par l'âge académique au niveau des instruments d'encouragement de la carrière, et a proposé des mesures d'assistance aux chercheurs contraints d'assurer la prise en charge d'enfants. D'aucuns, impatientes, considéreront ces mesures comme une goutte d'eau dans la mer. Mais les jeunes chercheuses qui prennent littéralement d'assaut le bastion masculin de la recherche, et que je rencontre lors d'entretiens pour l'encouragement de leur carrière, me redonnent espoir. Ces sentiments mitigés ont aussi un côté foncièrement positif: ils évitent que les problématiques de l'égalité des chances ne sombrent dans le quotidien.

Comment tout a commencé...



Heidi Diggelmann
Ancienne présidente du
Conseil national de la
recherche et de la commission
pour l'égalité du FNS

En 1997, alors que je venais de prendre mes fonctions de présidente du Conseil national de

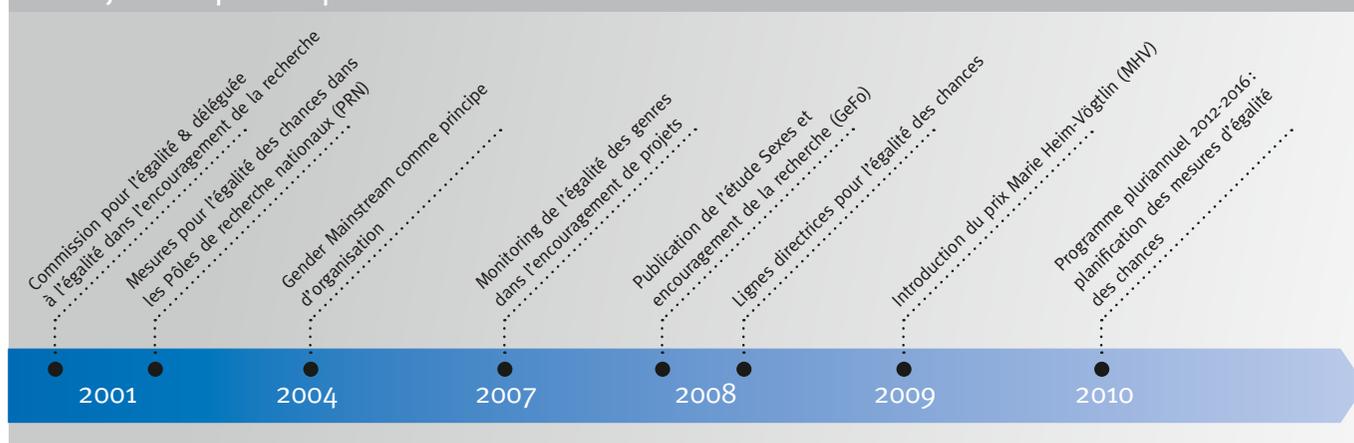
Tout au long de ma carrière, je n'ai cessé de m'intéresser à la position des femmes dans la société et les milieux scientifiques. Plus je grimpais les échelons, plus la représentation féminine s'amenuisait.

En 1997, alors que je venais de prendre mes fonctions de présidente du Conseil national de

la recherche du FNS, la constellation scientifico-politique semblait favorable aux problématiques de l'égalité des chances. Les instances responsables de l'encouragement de la formation et de la recherche en Suisse étaient invitées à soumettre au Conseil fédéral leurs objectifs pour la période 2000-2003. Dans le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie adopté en novembre 1998, la promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes occupait une position importante à caractère contraignant. Un groupe de travail

mandaté par le Conseil national de la recherche (GRIPS-Gender) a approfondi la thématique en émettant certaines recommandations dans un rapport paru en 2001. Le FNS les a rapidement mises en œuvre. L'institutionnalisation de l'égalité des chances décidée il y a dix ans au sein du FNS par la création d'une commission idoine et par la nomination d'une déléguée à l'égalité signalait que loin d'accepter la situation en présence, le FNS cherchait en permanence à remédier aux déficits sur le plan de l'égalité entre les genres dans l'encouragement de la recherche.

Les jalons posés par le FNS ces dix dernières années...



Ce qui fait encore défaut...



Caroline Ami
Professeure assistante
d'histoire, Université
de Bâle

Cette liste de souhaits provient de plusieurs sources et d'une petite enquête auprès de collègues femmes. Elle montre avant tout une chose: les difficultés apparaissent en général dès qu'il est question de concilier vie de famille et carrière académique. A cet égard, il semble que le FNS ne soit pas à court de bonnes idées. Les mesures prévues pour les prochaines années sont prometteuses et mon premier souhait est très simple: les mettre en œuvre, à grande échelle, rapi-

dement et avec cohérence, autant que faire se peut – qu'il s'agisse de la reconnaissance de la mobilité du niveau post doc, des mesures d'assistance destinées aux parents ou encore de la couverture sociale des boursières et boursiers.

Or, qui dit famille dit diversité et situations changeantes. Mon deuxième souhait est le suivant: la politique d'encouragement et la conception des différents instruments d'encouragement doit laisser une marge de manœuvre aux familles. Par exemple, les allocations pour enfants devraient pouvoir être variables et adaptées à la situation de prise en charge et aux conditions sur place. Ou encore, l'allocation

des fonds devrait pouvoir être modifiée. Nous ferions un grand pas en avant si nous parvenions à véhiculer ce message: l'encouragement est conciliable avec des projets de vie différents, mais surtout avec des biographies sinueuses. Car l'ambition doit être nourrie et dans le cas d'une carrière académique, c'est la confiance en la possibilité de réaliser ses projets. Afin que celles et ceux qui se situent à des moments charnières de vie (après les études ou l'obtention du doctorat) ne «quittent pas le terrain avant de le quitter» (Sheryl Sandberg) – qu'il s'agisse de la recherche dans le cas des femmes ou des engagements familiaux dans le cas des hommes.



**FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Editeur Fonds national suisse (FNS), Wildhainweg 3, 3001 Berne, www.fns.ch
Rédaction Maya Widmer, Alan Knaus
Réalisation graphique Agence Symbol, Granges-Paccot (FR)
Impression Imprimerie Saint-Paul, Fribourg